MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

cerfa
N° 14404*01

AIDE JURIDICTIONNELLE

Déclaration de ressources des Personnes morales à but non lucratif (1)

TRÈS IMPORTANT

- **toute imprécision, omission, inexactitude entraînera du retard dans l'instruction de votre demande d'aide juridictionnelle,**
- **cette déclaration sera transmise au Service des Impôts pour vérifications,**

"quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets sera puni d'un emprisonnement de quatre ans et d'une peine d'amende de 60 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement".

(Loi n° 68-690 du 31 juillet 1968, article 22).

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur que la présente déclaration est complète et exacte.

A ..... *, le* .....

Le Président Le Trésorier

I - IDENTITÉ DE L'ORGANISME

1. Dénomination : .....
2. Forme : .....
3. Objet statutaire : .....
.....
.....

4. Adresse du siège social au premier janvier dernier :
N° ..... rue .....
bâtiment ..... escalier ..... étage.....
commune .....
code postal |_|_|_|_|_|

5. Références officielles :
- Déclaration d'existence à la préfecture de .....
publiée au J.O. ou au bulletin des lois
N° ..... du .....
- Reconnaissance d'utilité publique ou autorisation accordée
par le décret du .....
Publiée au J.O. ou au bulletin des lois
N° ..... du .....

(1) Associations et congrégations autorisées par la loi du 1er Juillet 1901, Fondations reconnues d'utilité publique. Syndicats professionnels.

II - IDENTITÉ DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

NOM - PRÉNOM	PROFESSION	DOMICILE	NATURE DE LA FONCTION DANS L'ORGANISME et montant de la rémunération éventuelle (2)
1. - Administrateurs ou dirigeants bénévoles			
2. - Administrateurs ou dirigeants rémunérés			
3. - Nombre de membres ou d'adhérents			

(2) rémunérations perçues au cours de la dernière année civile

III - RESSOURCES DE L'ORGANISME (au cours de la dernière année civile)

		CADRE RÉSERVÉ AU CONTRÔLE
1. Produits des cotisations et droits d'entrée		
2. Subventions sur fonds publics		
3. Dons et legs		
4. Revenus fonciers des propriétés urbaines et rurales louées (cf. renvoi 1, page 4)		
5. Revenus des exploitations agricoles ou forestières exploitées par l'organisme (cf. renvoi 2, page 4) :		
a) bénéfice réel		
b) bénéfice forfaitaire		
6. Revenus de capitaux mobiliers (cf. renvoi 3, page 4) :		
a) imposables à l'impôt sur les sociétés		
b) non imposables à l'impôt sur les sociétés		
7. Autres ressources (cf. Renvoi 4, page 4)		
TOTAL		

IV - BIENS MOBILIERS OU IMMOBILIERS ET ÉLÉMENTS DU TRAIN DE VIE

1. - IMMEUBLES DÉTENUS EN PROPRIÉTÉ (cf. renvoi 5, page 4)

ADRESSE	NATURE ET AFFECTATION	DESCRIPTION DES LOCAUX		CADRE RÉSERVÉ AU CONTRÔLE
		NOMBRE DE PIÈCES	SUPERFICIE	
1) Immeubles urbains :				
2) Immeubles ruraux :				

2. - IMMEUBLES PRIS EN LOCATION

ADRESSE	AFFECTATION	NOMBRE DE PIÈCES	MONTANT DU LOYER ANNUEL	

3. - VÉHICULES DE TOURISME

MARQUE	TYPE	PUISSANCE FISCALE	DATE DE 1ère MISE EN CIRCULATION	

4. IMPOSITIONS RELATIVES A L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

NATURE DES IMPÔTS	MONTANT	CADRE RÉSERVÉ AU CONTRÔLE
- Impôts sur les bénéfices de sociétés du dernier exercice		
- Taxes foncières de la dernière année		
- Taxes d'habitation ou professionnelle de la dernière année		

5. - VALEURS MOBILIÈRES ET AUTRES CAPITAUX MOBILIERS

a) Valeurs mobilières (actions, obligations, autres titres)

DÉSIGNATION DE CES VALEURS	NOMBRE	

b) Autres capitaux mobiliers (créances, livrets caisse d'épargne, comptes bancaires, etc.)

NATURE DE CES CAPITAUX	MONTANT	